

Monsieur le Président

Permettez moi tout d'abord de vous féliciter, ainsi que tous les délégués, pour la qualité des débats qui ont mis en lumière le potentiel de la science, de la Technologie et de l'Innovation pour parvenir à atteindre les objectifs contenus dans l'Agenda de 2030 pour le développement durable.

La France continuera d'œuvrer sans relâche en faveur des trois piliers pour le développement durable : économique, social et environnemental. Permettez moi de revenir brièvement sur cette dernière dimension.

En décembre dernier 175 pays ont signé à Paris un accord historique pour la lutte contre le dérèglement climatique.

Il s'agit d'un accord Universel, ambitieux, équitable et dynamique, qui fixe pour objectif de contenir la hausse des températures bien en deçà de 2 degrés, et de s'efforcer de la limiter à 1,5 degrés. Pour cela, il appelle à ce que le pic des émissions de gaz à effet de serre ait lieu le plus tôt possible et à la neutralité des émissions dans la seconde moitié du siècle.

Il prévoit aussi que chaque pays mette à jour, tous les cinq ans, et de façon toujours plus ambitieuse, sa contribution nationale. À ce jour, 190 pays ont déposé leur contribution nationale ; la quasi-totalité des émissions est donc couverte.

Pour le dire en un mot, il faut agir vite, agir juste et avec efficacité. Nous devons saisir toutes les chances qui se présentent en faveur de la croissance verte, créatrice d'emplois, qui contribuera ainsi de façon décisive à une prospérité sociale et économique durable dans la région.